

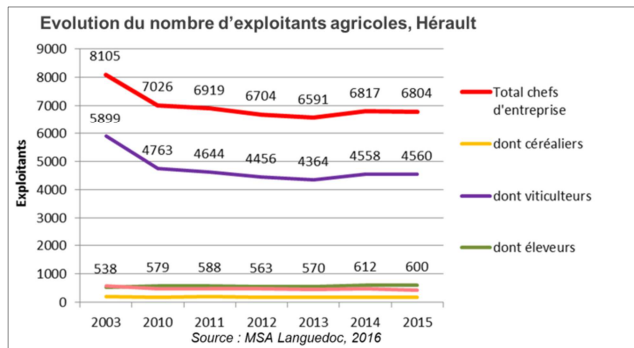
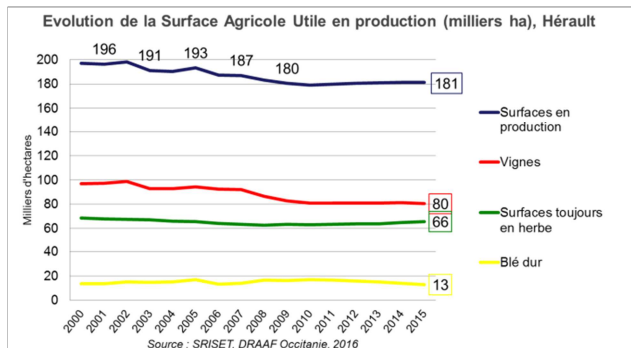


Projet Agricole Départemental Hérault 2020 Compte rendu du Comité d'Orientation du 05 décembre 2016

La conférence agricole du 26 janvier 2015 a engagé 15 partenaires à se mobiliser collectivement dans le cadre du Projet Agricole Départemental Hérault 2020.

Une cinquantaine de participants se sont réunis ce lundi 05 décembre dans l'amphithéâtre Louis Malassis d'Agropolis pour assister au 5^{ème} Comité d'Orientation du projet. Un large panel composé notamment de représentants des organisations professionnelles agricoles, de l'Etat, des collectivités, et du monde de la recherche.

En introduction, Jean-Louis Rastoin, professeur émérite à Montpellier SupAgro, rappelle que le PADH est une construction stratégique et collaborative de moyen terme. Et deux ans après son lancement, il peut constater que les objectifs fixés par les partenaires sont réalistes et que les indicateurs confirment la tendance de consolidation de l'agriculture du département. En effet, depuis 2010/2011 les surfaces agricoles sont stables autour de 180 000 ha, tout comme les surfaces viticoles à environ 84 000 ha et le nombre de chefs d'exploitation à environ 6 800. Enfin, en 5 ans le produit brut standard de la production agricole a progressé de plus de 40 % pour atteindre 858 M€ en 2015.



Cependant, ces chiffres cachent des réalités qui interpellent et mobilisent les partenaires. Ces questions ont donc fait l'objet de 2 tables rondes composées d'acteurs invités à témoigner de leur investissement dans le sens du projet :

1. Table ronde 1 : Quels leviers et quelles actions pour la création d'entreprises agricoles ?

Dans le département, le taux d'installation est encore trop faible aujourd'hui notamment dans la coopération, ce qui fragilise la pérennité de nombreuses coopératives, et de manière générale, l'ensemble des filières. C'est pourquoi les partenaires agissent de concert sur plusieurs leviers : la transmission, la reconquête des friches, l'attractivité des métiers de l'agriculture et le soutien à de nouvelles productions et filières.



Yves EUZET, Président de la cave d'Assas, pose le débat en témoignant que pour installer un jeune, il faut lui assurer un revenu. Il appartient aux caves de mettre à disposition des baux cessibles permettant d'avoir une pérennité des structures coopératives. Rappelons qu'avec l'appui de Coop de France et de la Safer, plusieurs coopératives héraultaises ont déjà mis en œuvre des dispositifs d'accompagnement à l'installation (portage temporaire, achat et bail adhérent, achat par filiale, prêt financier de la cave,...). Il ajoute que dans le

secteur du Pic Saint-Loup, soumis à une pression foncière urbaine et agricole intense, la reconquête des friches peut-être la solution, et que désormais toutes les parties prenantes doivent s'entendre pour réaliser ces projets de reconquête.

Pour sa part, **Irène TOLLERET, maire de Fontanès et Vice-présidente en charge de l'agriculture de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup** rappelle le rôle de sa collectivité en faveur de l'agriculture: « Nous insufflons des dynamiques que ce soient en reconquête de friches et la mise à disposition de terres pour des éleveurs par exemple, en assurant la promotion des circuits de proximité pour les citoyens ou en valorisant l'environnement et les paysages (...) Le Grand Pic St Loup pourrait devenir un espace test sur la défriche ». Elle demande également un partage d'information le plus en amont possible sur les projets d'installation et de construction afin de les intégrer au mieux dans le développement communal.

Isabelle MOURGUES, professeure d'économie et conseillère en orientation au lycée Joseph Vallot de Lodève partage l'idée que ses élèves de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) aiment travailler dehors et que les métiers de l'agriculture sont compatibles avec leurs aspirations. La sensibilisation des classes de 3^{ème} est selon elle importante pour donner envie à un jeune de 15 ans de s'inscrire dans ces métiers et invite à poursuivre les 2 chantiers en cours :

- Faire connaître la diversité des métiers l'agriculture (production, transformation, accueil,...)



- Permettre aux jeunes de tester le métier grâce à des visites et des stages en entreprise.

Enfin, **Jean-Charles TASTAVY**, élu à la **Chambre d'agriculture de l'Hérault**, responsable de la **commission innovation** rappelle que l'Hérault est depuis toujours une terre d'accueil de l'innovation agricole. Aujourd'hui la volonté d'attirer, soutenir et développer de nouvelles productions et filières se traduit par la création d'une cellule d'Accueil des Productions et Procédés Innovants (APPI) et la mise en réseau avec des structures d'accompagnement de l'innovation comme l'incubateur Agrovalo de Montpellier SupApro, afin de répondre aux attentes des porteurs de projet.

Ainsi diverses productions telles que la stévia, les microalgues, la grenade, le chou Kale ou le curcuma font l'objet de réflexions au sein de la cellule.



2. Table ronde 2 : Quelles réponses aux consommateurs en matière de qualité des produits ? Quelles innovations pour une agriculture durable ?

Luc LIGNON, Directeur de la politique alimentaire à la ville et à la Métropole de Montpellier témoigne d'une politique d'achat pour une alimentation saine (de qualité), éthique et durable. Les volumes étant conséquents (14 000 repas servis par jour), les circuits d'approvisionnement et les opérateurs sont multiples : agriculteurs en direct, SICA, le MIN, grossistes,... Les contrats de partenariat doivent être gagnants/gagnants. A ce jour il en existe trois sur le riz de Camargue, la viande de taureau et les pommes. L'objectif consiste désormais à structurer avec les organisations professionnelles et les opérateurs des filières, l'approvisionnement de la RHD par une diversité de produits héraultais (carottes ? tomates ? salades ?, céréales panifiables ? pois chiches ? etc.).



Directeur de l'Institut Régional de la Qualité Alimentaire (IRQUALIM), Pierre GINEBRE accentue les propos ci-dessus en expliquant qu'un territoire a tout intérêt à segmenter son offre pour produire et commercialiser des produits à plus forte valeur ajoutée. Les territoires doivent protéger leurs produits et consolider des filières (ex : navet de Pardailhan) car cette économie est non-délocalisable. Il demeure des axes de progrès, pour l'agriculture biologique par exemple dont les filières doivent se structurer pour être capables de

répondre au plus grand nombre. De même des clauses environnementales pourraient être intégrées aux démarches officielles de qualité et d'origine afin de répondre aux attentes des consommateurs.

Les entreprises agricoles qui s'engagent dans une démarche de responsabilité sociétale (RSE) le font pour répondre aux souhaits des consommateurs et de la société et améliorer leur image. La RSE est une démarche volontaire et de progrès qui part d'une analyse à 360° de l'entreprise et vise des points à améliorer de manière progressive. **Jean-Pascal PELAGATTI**, élu et référent RSE à la **Chambre d'Agriculture de l'Hérault** indique que d'ici quelques années la RSE sera la clé d'accès à des marchés internationaux très concurrentiels. En ce sens les partenaires du PADH (Coop de France, InterOc la Chambre d'agriculture de l'Hérault,...) proposent divers outils de diagnostic, d'accompagnement, de formation, de valorisation et de diffusion de bonnes pratiques (ex : l'opération Innov'action 2016 : <https://www.youtube.com/watch?v=3tRYUVt9Lb8>). Afin que la démarche soit appropriée et diffusée



de manière satisfaisante dans les entreprises et filières agricoles héraultaise, il souligne notamment le besoin d'évaluer sa plus-value économique et de mobiliser conjointement les outils disponibles.

Et comme pour progresser, il faut innover, **Pascal PENY, Chef du service Partenariats et Responsable de l'incubateur d'entreprises innovantes AgroValo Méditerranée**, expose la volonté de mettre en commun des ressources financières et des compétences au service de l'agriculture numérique, à travers la création de la Chaire d'entreprise Agriculture Numérique (inaugurée le 15 novembre 2016 à l'occasion du salon Agriconnect). Celle-ci regroupe plusieurs centres de recherche, 23 entreprises du numérique (de la start'up locale à Airbus), et des représentants professionnels tels que la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Cette communauté variée mettra en œuvre différentes actions : un observatoire de l'agriculture numérique, des séminaires, des études d'opportunité et des sessions de formation. Un outil dont devront se saisir les professionnels agricoles afin de prendre pleinement part à la révolution numérique.

Pour conclure ce COPAD, Jean-Louis Rastoin trace la feuille de route pour l'année 2017 :

- Préciser, consolider et organiser les moyens humains et financiers engagés dans le PADH : le déploiement des actions implique la formalisation d'une équipe d'animation et la mobilisation des ressources adéquates pour chaque projet. La réussite du PADH est conditionnée par une réponse aux besoins des acteurs des filières agroalimentaires dans le cadre stratégique élaboré de façon participative.
- Élargir la communication à l'ensemble des exploitants agricoles du département, aux autres acteurs des filières et à l'échelon régional : tous les agriculteurs du département doivent connaître, sous une forme adaptée, le PADH et se l'approprier. La nouvelle région Occitanie qui dispose d'un formidable potentiel en bio-économie doit mener une réflexion stratégique pour un système alimentaire territorialisé appuyant des initiatives comme le PADH.
- Évaluer à l'aide des indicateurs de réalisation et d'impact mentionnés dans les fiches d'action

... Et met l'accent sur 3 lignes de force pour l'avenir :

- La recherche d'une compétitivité par la montée en gamme qualitative totale (organoleptique, sécurité et durabilité, en incluant les attributs immatériels comme la RSE), ce qui implique d'inventer un nouveau modèle de production agricole et alimentaire, de structurer des filières de l'amont à l'aval et de les ancrer dans les territoires.
- La prise en compte de l'enjeu du *big data*, c'est-à-dire du contrôle et de la valorisation des données de masse publiques et privées par les acteurs des filières, alors que la tendance est à l'accaparement par des hyperfirmes globales extérieures à ces filières.
- La re-connexion entre consommateurs, citoyens et producteurs par l'éducation permanente et l'information objectivée.

Enfin Jérôme Despey, de rappeler que le PADH est un projet collectif qui permet de donner un sens commun aux actions de ses partenaires, pour le développement de l'agriculture héraultaise.

Contact : Alexandre Chavey / chavey@herault.chambagri.fr / 06.18.36.83.25

